



Séropos, réfugiéEs, leur république vous préfère mortEs !

Depuis le 30 janvier, l'université Paris 8, à Saint-Denis, démontre, à la suite d'universités en régions, qu'une autre manière d'accueillir les migrantEs est possible. Des migrantEs en concertation avec des étudiantEs ont organisé l'occupation de salles du bâtiment A, faisant la démonstration qu'il est concevable d'ériger un modèle alternatif à celui imposé par le gouvernement. Alors que la « Circulaire Collomb » et la loi « Asile et immigration » consternent associations et individuEs par l'ampleur de leurs volets répressifs ; l'occupation du bâtiment A rappelle que l'enfermement n'est pas la seule politique migratoire imaginable, mais une des pires.

Act Up-Paris, en soutien aux migrantEs et aux étudiantEs, appelle à respecter le sanctuaire de Paris 8.

Nous déplorons les échecs pourtant annoncés des politiques migratoires gouvernementales comme européennes et soutenons toute alternative progressiste qui pourrait mener vers une sortie de la politique du contrôle des corps et du tout répressif et carcéral. Quel lieu plus propice qu'une université pour expérimenter ? L'occupation de Paris 8 répond à une urgence, à laquelle l'Etat répond en installant des camps de rétention.

Cette politique dite « migratoire » est indigne et raciste.

L'urgence est aussi sanitaire, les réfugiéEs demeurent exposéEs à l'épidémie de sida et aux hépatites. L'occupation de Paris 8 répond donc aussi, à cette urgence sanitaire. Les étudiantEs solidaires pallient les manquements des pouvoirs publics en offrant à ces réfugiéEs un accueil humain et digne.

Les matraques et flashballs n'ont pas leur place dans les campus. Tout acte de solidarité est bien plus légitime qu'une politique d'enfermement systématique. Les actions spontanées de la société civile, en l'occurrence du monde étudiant, sont essentielles à la sauvegarde des libertés fondamentales.

Il ne revient pas à la présidente de l'université Paris 8 de décerner des certificats de légitimité aux différents acteurRICEs de l'occupation. Diviser pour mieux régner est d'autant plus criminel lorsque les vies de réfugiéEs sont en jeu.

Les universités appartiennent aux étudiantEs et non aux corps administratifs. Les premierEs concernéEs doivent conserver le rôle principal.

Act Up-Paris exige :

- . le respect par les services de l'État de l'occupation de Paris 8,
- . l'abrogation de tout délit de solidarité,
- . la régularisation des migrantEs, conformément à leurs demandes,
- . l'accès à un logement ainsi qu'aux études, aux soins et aux droits,
- . la reconnaissance par le département de la Seine Saint Denis du statut de mineurEs aux enfants désignéEs comme telLEs.
- . conformément aux demandes des migrantEs, la suppression du « Dispositif d'Évaluation des Mineurs Isolés Étranger »
- . l'arrêt des déportations des migrantEs.

Nous refusons l'idée que des compagnies en uniforme fassent entrer leur brutalité aveugle dans les écoles. La violence d'Etat n'a pas sa place dans les universités, de même qu'elle n'a pas sa place dans la gestion des flux migratoires.

